Assoc'

Le 17 septembre s'est tenu le 1^{er} forum des associations. 8 associations ont présenté leurs activités : chant, tir, boxe, danse, activités culturelles et sportives, animations du village, etc....

Vous pouvez retrouver les informations les concernant sur le site de la Mairie.

Le mot de votre Maire

Suite aux intempéries du mois de juin, j'ai souhaité que nous mettions en place un système « d'alerte communale » afin de diffuser rapidement les informations urgentes et importantes pouvant perturber votre quotidien.

A ce jour, un grand nombre d'entre vous nous a déjà communiqué leur numéro de portable que nous avons enregistré pour cette initiative.

Si vous ne faites pas encore partie de nos contacts, et que vous souhaitez vous y inscrire, n'hésitez pas à passer en mairie pour nous déposer vos coordonnées.

Domínique CARLIER



MAIRIE DE MAUPERTHUIS

Tél. 01-64-03-16-27 Fax 01-64-20-78-97 www.mairie-mauperthuis.fr

Les brèves de Mauperthus

Nº 9 - Septembre 2016 -

Culture



Du 31 octobre au 4 novembre, le **Mobil'histoire 77** s'installera sur le parking de la salle polyvalente de notre commune (derrière la mairie).

Cette exposition itinérante des archives départementales, à la scénographie originale et dynamique, présente au public « l'histoire des Seine-et-Marnais, leurs origines, de la création du département à nos jours. »

Sécurité

En 2015, nous avions équipé tous les enfants scolarisés dans nos écoles d'un gilet orange réfléchissant.

A ce jour, les enfants nouvellement inscrits dans nos écoles ne disposent pas encore de cet équipement de sécurité. C'est pourquoi nous invitons les parents qui le souhaitent à passer en mairie pour le récupérer.

Pour rappel : ce dispositif « être vu pour ma sécurité » vise deux objectifs :

- Sécuriser les enfants lors des trajets domicile école et la sortie des classes.
- Sensibiliser les enfants aux dangers de la route « même pour les piétons ».



Travaux



- * Fin des travaux concernant le renouvellement de la canalisation d'eau entre la place de l'Eglise et Saints.
- * Travaux d'enfouissement des réseaux (basse tension, éclairage électrique et communication électronique) place de l'Eglise : toujours en cours de réalisation et pour une durée de deux mois.
- * Aménagement d'un chemin piéton sur la CD15 entre Mauperthuis et Saints, suivi de l'installation d'une double écluse de ralentissement à l'entrée du village (côté Saints), et création de places de stationnement rue du Pré Denis, prévus pour fin octobre.
- * Le curage du deuxième bac de la station d'épuration a été effectué.

Informations administratives

<u>Inscription sur les listes électorales pour les nouveaux résidents</u> et recensement obligatoire à 16 ans :

Pour pouvoir voter dans la commune en 2017 (élections présidentielles et législatives), il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

Cette inscription fait l'objet d'une démarche volontaire.

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes Français, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire.